

COMPTE RENDU

Réunion NOREVIE – LOCATAIRES du 16 décembre 2014.

3 agents de la Police Nationale étant présents et pour pouvoir leur permettre de retourner à leur service, il est convenu d'aborder en premier les points relatifs à la sécurité et la tranquillité des résidents.

- **Sécurité - Tranquillité.**

- **Squat des entrées. Entrées 300 – 400 – 500 Chappe**

- **Attitude complaisante des agents de Police avec les jeunes.**

Des jeunes lycéens squattent ces entrées de manière récurrente à la pause méridienne. Cette situation n'est pas nouvelle et exaspère les habitants qui ne se sentent pas en sécurité car les jeunes montent dans les étages selon les témoignages des locataires.

Pierre FLAHAUT, président de l'association intervient à propos d'un incident relatif aux squats récurrents des entrées d'immeuble par des jeunes probablement lycéens :

Après avoir constaté leur présence il demande aux jeunes de quitter le porche de l'entrée. Devant leur refus d'obtempérer en alléguant que les locataires sont d'accord, il appelle le 17. Il note au passage que la locataire du 303 prend fait et cause pour les jeunes. Le lendemain les jeunes sont à nouveau là et il leur demande à nouveau de quitter les lieux. Les jeunes lui disent alors que les policiers leur ont permis de rester « à condition de rester tranquilles. »

Le Président fait part de sa surprise et de son indignation aux policiers présents. Leur porte parole s'étonne de cet incident et confirme que les jeunes qui ne sont pas occupants de l'immeuble n'ont pas le droit de s'y introduire. Il fera un rapport dans ce sens à sa hiérarchie. Il précise que le Commissariat est en relation avec les lycées à ce propos. La Ville est en relation avec les proviseurs pour trouver une solution aux problèmes des jeunes externes qui errent aux abords de la cité technique.

- **Stationnements intérieurs abusifs (Ville, Police).**

- **Question de la signalisation : interdit sauf dépose minute ou déménagements. Contacts avec l'adjoint de quartier.**

Ce sujet est aussi un problème récurrent et le manque de civisme de certains locataires oblige à y revenir régulièrement. Le Président rappelle les principales données de ce problème. En 2003 devant une invasion totale des voitures dans les allées et parvis des immeubles causant nuisances et danger pour les piétons surtout les enfants et personnes âgées, l'association naissante a mené une action conjointement avec NOREVIE et la Ville pour mettre fin à cette situation. Jacques VERNIER, Maire de DOUAI, a demandé un sondage et comme une majorité s'est dégagée, il a promulgué un arrêté municipal, celui du 5 mars 2003, interdisant la circulation et le stationnement dans les allées de la résidence réservées aux services et aux pompiers. L'arrêté précise que les services de Police sont chargés de le faire appliquer. Dans la pratique une tolérance est admise pour les dépose-minutes et les déménagements. Toutefois il apparaît souvent que des stationnements se prolongent et incitent d'autres locataires à prolonger le stationnement parfois la nuit.

Les voies de circulation, Allée de Harrow et Place Pompidou, étant publiques Le président s'est déjà entretenu de ce problème avec M. MAZY, Conseiller Municipal de Quartier, pour la pose de panneaux d'interdiction de stationner dans les conditions techniques et réglementaires requises. Cette demande sera renouvelée. Les policiers acquiescent cette proposition. Les interventions seront facilitées.

- **Examen du CR du 20 mai 2014.**

Le compte rendu du 20 mai sert de base pour le suivi des dossiers.

- **Programmation des travaux**

- **Parties communes (peintures et sols)**

Les travaux sont terminés pour le bâtiment Bell. Les plaques de propretés ont été posées pour cacher les trous des anciennes serrures. Le bâtiment Chappe est prévu également mais aucune date n'est fixée. Le Président s'étonne que l'on ait laissé un intervalle entre le mur et l'escalier. Cela entraîne la descente de saletés dans les étages inférieurs lorsque les paliers sont mal entretenus. Personne ne peut répondre à cette question dans l'immédiat.

- **Stockage intérieur des conteneurs d'ordures ménagères.**

Monsieur CAUDRON, responsable des résidences, confirme l'existence d'un projet de stockage des OM, Place Pompidou. Une structure légère va être construite et les camions de ramassage y accéderont par l'accès devant la Poste qui sera mini d'une borne. Les lieux de dépôts actuels des conteneurs disparaîtront notamment celui de la rue Bourseul au grand soulagement des riverains proches. Un local pour recevoir les encombrants sera construit à la place des conteneurs actuel côté parking Bell. Un accès à ce local sera organisé pour les résidents selon des horaires hebdomadaires et la présence d'un agent de service. Le coût sera pris en charge par un prestataire qui se paiera avec le recyclage. Si les consignes de tri sont respectées par les locataires, les conteneurs centraux seront alors remplacés par des bennes enterrées.

Ce projet sera présenté en détail à l'association. Il doit aussi être soumis à l'approbation de la Mairie. Pierre FLAHAUT demande si l'aménagement en creux de la Place Pompidou n'aurait pas une relation avec l'évacuation des eaux pluviales. M. CAUDRON répond qu'il n'a trouvé aucune trace de documents allant dans ce sens.

Voilà plus de 10 ans que l'association se bat avec les riverains pour faire disparaître ces verrues qui nuisent aux riverains et à la qualité environnementale de nos résidences Bourseul et Guérin.

- **Point sécurité évacuation Parkings Souterrains Chappe et Bell.**

- **Le blocage des portes en position ouverte permet un accès facile dans les étages.**
- **Révision des itinéraires d'évacuation en cas de sinistre dans le parking. Portes à ouverture en contresens**

M. CAUDRON se dit attentif à ce problème et envisage l'accès aux étages aussi par badge. Il faut trouver une solution pouvant allier normes de sécurité en cas d'évacuation et efficacité dans la sécurité d'accès aux logements. Le projet sera soumis à l'association dans le détail.

► **Etat de l'éclairage sous sol.**

La mise aux normes de l'éclairage est prévue en 2015. Les tableaux électriques vont être changés. Les multiples interventions des prestataires a rendu illisibles les différents branchements occasionnant des pannes répétées.

• **La Concertation au niveau local.**

► **Echange sur les responsabilités et rôle du responsable territorial dans la concertation et la résolution des problèmes avec les responsables de secteur.**

M. Frédéric CLERMONT se présente à l'assistance. Il est le nouveau responsable territorial du Territoire Nord. Il précise que les responsabilités de son poste vont évoluer ainsi que les contours géographiques.

► **Organisation de cette concertation au niveau local pour trouver le meilleur niveau pour traiter les problèmes rapidement.**

M. CAUDRON annonce que cette préoccupation est prise en compte et que NOREVIE souhaite mettre en place des référents dans les immeubles et résidence afin de faciliter les échanges, la communication et créer du lien social.

► **L'expérience des habitants relais.**

Le Président en profite pour aborder le sujets des habitants relais qui rendent service en Bretagne et en Lorraine notamment depuis une quinzaine d'année et qu'il souhaite que cette piste soit étudiée tant la demande d'écoute est forte chez les locataires.

• **Questions diverses des locataires.**

- ✓ Suite à la demande d'installation de douches à la place des baignoires pour des personnes très âgées ou handicapées M. CAUDRON annonce qu'elles seront satisfaites. Il signale également que la résidence BOURSEUL aura vocation à accueillir des séniors.
- ✓ Une personne se plaint de la faiblesse de l'éclairage dans le fond du parking de la rue Camille Guérin. Au point d'avoir des difficultés à trouver les serrures des voitures.
- ✓ Une locataire signale qu'on a oublié de parler de l'augmentation des loyers au 1^{er} janvier. Pierre FLAHAUT intervient en tant qu'administrateur élu pour annoncer que les loyers augmenteront de la valeur de l'indice de référence des loyers (IRL) qui est de 0,47 au 3^{ème} trimestre 2013. Il signale également que lui-même et les autres administrateurs locataires ont voté contre l'augmentation en raison du niveau des loyers qui ont subi de fortes hausses depuis une dizaine d'année sans augmentation équivalente des revenus.
- ✓ Des locataires des entrées 300, 400, 500 Camille Guérin se plaignent de la situation du local-poubelles mal entretenu et à fortes nuisances. Mme DAMBRINE fera un rappel à l'agent de l'entreprise GUIBERT.
- ✓ Une personne se plaint de refoulements récurrents des eaux usées dans les toilettes depuis les travaux du « tram ». Ne serait-il pas possible d'installer un clapet anti retour pour éviter ce désagrément. Il est pris note de cette demande qui sera étudiée.